



Québec, le 8 juin 2020

Madame Danielle McCann  
Ministre de la Santé et des Services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy, 15<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
[ministre@msss.gouv.qc.ca](mailto:ministre@msss.gouv.qc.ca)

Monsieur Christian Dubé  
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale  
Président du Conseil du trésor  
Secrétariat du Conseil du trésor  
875, Grande-Allée Est, 4<sup>e</sup> étage, secteur 100  
Québec (Québec) G1R 5R8  
[cabinet@sct.gouv.qc.ca](mailto:cabinet@sct.gouv.qc.ca)

**OBJET :** Une enquête publique sur les agences de placement en santé réclamées  
par... les agences de placement en santé

Madame la Ministre,  
Monsieur le Ministre,

On tente de faire porter aux agences de placement en santé un rôle de boucs émissaires pour la propagation de la COVID-19 dans nos établissements de santé et nos milieux d'hébergement. De toute évidence, les agences de placement en santé ont le dos large.

On nous a blâmés pour l'escalade de contamination dans les CHSLD. On a traité nos ressources de « migrants mal formés, parfois incapables de comprendre le français, de faux diplômés ». On accuse les agences de placement de faire partie du problème, alors qu'elles ont largement participé à la solution. Nos organisations n'ont rien à voir avec la mauvaise préparation du réseau public à faire face à ce cauchemar et aux déficiences du mammouth qu'est le ministère de la Santé.

« À quelque chose malheur est bon », dit le dicton.

Cette crise sanitaire a au moins le mérite de lever le voile sur une pratique que l'Association des entreprises privées de personnel soignant du Québec (EPPSQ) dénonce depuis de nombreuses années : l'octroi de contrats de gré à gré à des agences de placement aux standards de qualité contestables, et ce, en dépit des processus d'appel d'offres mis en place.

Toutes les agences de placement sont mises dans le même panier; qu'elles aient des pratiques exemplaires comme les membres représentés par l'EPPSQ ou des pratiques discutables. Il est là

le nœud du problème auquel doit s'attaquer les autorités. Pourquoi le gouvernement accepte-t-il cette pratique que nous avons mainte fois dénoncée?

Pour les agences qui ont mis l'épaule à la roue en tant que partenaires du réseau, ces accusations sont gratuites et non fondées.

Tous les membres de notre association, qui sont parmi les plus grands joueurs du milieu, sont actuellement sous contrat avec le gouvernement; contrats précisément encadrés et conclus suivant de rigoureux processus d'appels d'offres publics.

En effet, les contrats qui nous lient au gouvernement contiennent un arsenal de mesures destinées à valider la qualification, tant personnelle que professionnelle, des ressources que nous fournissons au système de santé et de services sociaux. L'Agence doit transmettre un numéro de permis d'exercice, vérifier la validité du permis de travail d'Immigration Canada, s'assurer de l'identité réelle de ses ressources et confirmer que ses ressources possèdent un niveau de français adéquat.

En fonction du portrait des agences dépeint sur la place publique ces derniers temps, un constat est implacable : celles-ci ne figurent manifestement pas parmi les organisations ayant signé des contrats avec l'État suivant les processus d'appels d'offres publics. Conséquence : elles ne sont donc pas tenues de respecter les mesures ci-avant exposées.

Ces agences, qui diffèrent en tout point des nôtres, sont des organisations souvent éphémères, avec peu ou pas de structure, qui n'ont qu'une seule visée : tirer parti de la crise. Véritable fléau, elles agissent en toute impunité, mais en ayant aucune obligation. Elles ternissent l'image de nos organisations et profitent financièrement de la crise actuelle en mettant la vie des usagers en danger.

La seule façon d'empêcher que pullule ce type d'agence est de mettre fin à l'octroi de contrat de gré à gré entre celles-ci et le réseau de la santé. Nous avons plusieurs fois requis auprès des établissements qu'ils cessent de signer des contrats gré à gré avec ces agences. En vain!

C'est assez. Aujourd'hui, notre association demande une enquête publique sur ces agences, qui travaillent au détriment de celles qui, comme nous, se sont engagées à assurer la qualification tant personnelle que professionnelle des ressources en place.

Nous sommes bien malgré nous associés à des agences délinquantes, improvisées et dont la seule visée est mercantile. Nous n'accepterons pas d'être trainés dans la boue une seule seconde de plus avec elles, et défendrons notre professionnalisme et notre intégrité avec toute la vigueur requise.

Nous sommes des partenaires importants du réseau de la santé, et de ce fait, nous méritons la reconnaissance qui est due à notre domaine, à nos employés, mais surtout à tous les usagers du réseau de la santé du Québec qui méritent des soins de qualité.

Nous sommes des proies faciles pour celles et ceux qui préfèrent blâmer les autres plutôt que d'avoir l'ouverture et l'humilité de se questionner sur des façons de faire nuisant non seulement à la prestation quotidienne des services, mais aussi à l'image et à la réputation de la grande majorité d'agences qui, elles, suivent rigoureusement les règles.

Si une enquête publique pouvait faire la lumière sur ces pratiques que nous décrions, nous allons encourager sa tenue sans restriction et nous nous rendrons disponibles pour fournir toutes informations ou précisions requises.

En terminant, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Jean-François Désilets

CC : M. André Fortin, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et services sociaux

M. Sol Zanetti, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux

M. Joël Arseneau, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé

Hélène Gravel, Agence Continuum

Dany Côté, Expertise en soins de santé 24/7

Jean-François Désilets, Code Bleu placement en santé

Jill Eusanio, Garde Confort- Comfort Keepers

Chantal Lambert, L'étoile à domicile

François Hébert, Multi Options Nursing

Patrice Lapointe, Services progressifs

Pierre-Marc Auger, L'Agence Services Santé

Marylène Seguin, Synergie Hunt International

Martin Gilbert, Logic-or/Agence SPI

Chantal Côté, Asicc-MED

Martin Legault, Placement premier soin

Robert Boridy, Médic-Or

Stephan Petrescu, SOS Infirmière

Marquis Grenier, MD Santé